



AVOCATS SANS FRONTIERES
France

Là où la défense n'a plus la parole

BULLETIN D'ADHESION 2018

Adhésion annuelle :

- Adhésion simple
 Renouvellement
- Adhésion + don complémentaire
 Première adhésion : comment avez-vous connu ASF France ?
 sur internet
 lors d'une formation
 lors d'un événement
 autre :

Informations personnelles :

- Particuliers Avocat (barreau de)
 Organisation professionnelle

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Fax :

e-mail :

Montant de l'adhésion :

Avocats

- Moins de 5 ans de barre : 40 €
 Plus de 5 ans de barre : 100 €

- Autres professions juridiques et particuliers : 80 €

Déduction d'impôts pour les particuliers : Conformément à l'article 200 du CGI, votre adhésion donne directement droit à une réduction d'impôt sur le revenu ; jusqu'à 66% du montant de vos dons dans la limite des 20% de votre revenu net imposable.

- Etudiants, élèves avocats, demandeurs d'emploi : 15 €

Cabinets d'avocats (en fonction du chiffre d'affaires)

- Moins de 500k € : 400 €
 501k - 1,5M € : 1 000 €
 1,5M – 3M € : 2 000 €
 Plus de 3M € : 3 000 €

Déduction d'impôts pour les entreprises : Conformément à l'article 238 bis du CGI, votre adhésion donne directement droit à une déduction d'impôt sur les sociétés (BNC, BIC ou impôt sur les sociétés) à hauteur de 60% de son montant dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires hors taxes.

- Barreaux : 500 €

Vous pouvez nous faire parvenir vos cotisations :

- Soit en effectuant un virement sur le compte suivant :

Code Banque : 17807 **Code guichet :** 00013 **Compte N°** 0501 978882 1 - BPTP Toulouse Esquirol

- Soit en payant par chèque, libellé à l'ordre de « ASF France »

Vous avez la possibilité de payer en 4 fois en nous adressant les 4 chèques en même temps. Le premier chèque sera débité dès réception de votre bon et les suivants en début de chaque mois.

Bon à retourner sous enveloppe affranchie à : **Avocats Sans Frontières France**
8 Rue du Prieuré
31000 Toulouse

Date : Signature :

Tel. 05 34 31 17 83 - info@avocatssansfrontieres-france.org - www.avocatssansfrontieres-france.org

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et elles sont destinées au siège de l'association.
Conformément à l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification à toutes informations vous concernant.